

Publié le 21 déc. 2023

www.delibs.com.beaufortenanjou

RECU EN PREFECTURE

Le 21 décembre 2023

VIA DOTELEC - Dematis

Extrait du registre des délibérations
du Conseil municipal de Beaufort-en-Anjou
Séance du lundi 18 décembre 2023



16, rue de l'Hôtel de Ville
CS70005
Beaufort-en-Vallée
49250 Beaufort-en-Anjou
Tél. 02 41 79 74 60
maire@beaufortenanjou.fr

L'an deux mille vingt trois, le lundi 18 décembre, à 20 heures, le Conseil municipal de Beaufort-en-Anjou, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle du conseil de la Mairie de Beaufort-en-Vallée, commune déléguée de Beaufort-en-Anjou, en session ordinaire du mois de décembre, sous la présidence de M. Rémi GODARD, le 1^{er} adjoint.

Etaient présents : M. Rémi GODARD, Mme Maryvonne MEIGNAN, M. Julien SEILLE, Mme Frédérique DOIZY, M. Benoit BAUDRY, Mme Amélie MENARD, M. Régis PRUD'HOMME, Mme Bénédicte PAYNE, M. Jean-Philippe ROPERS, M. Philippe ESTRADÉ, Mme Nathalie SANTON-HARDOUIN, Mme Katia BRETON-CUAU, M. Cédric MACHEFER, Mme Delphine RICHARD, Mme Amandine REMOND, M. Ludovic MORIN, M. Olivier PINON, Mme Ingrid LEROUGE-SYLVESTRE, M. Thomas GRIPPON, M. Lenny BROTONNE, Mme Claudette TURC, M. Jean-Michel MINAUD, M. Thierry BELLEMON, M. Didier LEGEAY, Mme Audrey GUILLEMOT

Etaient absents avec procuration : M. Alain DOZIAS donne pouvoir à Mme Maryvonne MEIGNAN, Mme Eliane FOUCHET donne pouvoir à Mme Nathalie SANTON-HARDOUIN, M. Christophe LOQUAI donne pouvoir à Mme Katia BRETON-CUAU, M. Armel GENON donne pouvoir à M. Ludovic MORIN, Mme Stéphanie HALLET donne pouvoir à M. Julien SEILLE, Mme Séverine MARQUIS donne pouvoir à M. Rémi GODARD, Mme Magali COCHIN-PAPIN donne pouvoir à M. Didier LEGEAY

Etait absente excusée : Mme Aurélie CHAUSSEPIED

A été nommé secrétaire de séance : M. Philippe ESTRADÉ

Numéro de délibération : 2023.00192

Objet : Tarifs municipaux 2024

Le conseil municipal,
Vu l'avis de la commission finances réunie le 11 décembre 2023,

Après en avoir délibéré et avec 6 voix CONTRE (C. TURC, JM. MINAUD, T. BELLEMON, D. LEGEAY, A. GUILLEMOT, M. COCHIN-PAPIN)

APPROUVE les tarifs ci-dessous :

Le chauffage sera facturé du 16 octobre au 30 avril.

Salle des fêtes de Gée

TARIFS HABITANTS Commune BEAUFORT-EN-ANJOU	1 jour	2 jours
Banquets, mariages, buffets, bals, soirées récréatives	208 €	325 €
Vins d'honneur	53 €	
Associations pour réunion /AG	Gratuit	Gratuit
	½ Journée	1 journée
Réunion et formation entreprise/organisme	73 €	111 €
Chauffage (uniquement pour les associations)	25 €	

TARIFS Hors Commune BEAUFORT-EN-ANJOU	1 jour	2 jours
Banquets, mariages, buffets	282 €	461 €
Vins d'honneur	160 €	
Réunion et formation association/entreprise/organisme	150€	200 €

Préau-Chaumière Eco parc de Gée

TARIFS HABITANTS Commune BEAUFORT-EN-ANJOU	1 jour
Associations communales	gratuit
Particuliers	105 €
Vin d'honneur	53€

TARIFS Hors Commune BEAUFORT-EN-ANJOU	1 jour
Associations hors commune	210 €
Particuliers	210 €
Vin d'honneur	160€

Conditions particulières :

Horaires d'utilisation de 9 h à 23 h

L'organisation de bals publics ou de manifestations payantes à caractère lucratif est autorisée uniquement aux associations de la Commune de Beaufort-en-Anjou.

Salle des Plantagenêts

	Location
Cuisine	25 €

TARIFS HABITANTS Commune BEAUFORT-EN-ANJOU	Petite salle
Banquets, mariages, buffets, bals, soirées récréatives, concerts, spectacles, conférences, congrès	98 €
Vin d'honneur	38 €
Associations pour réunion / AG	Gratuit
Réunion ½ journée (réunion publique, d'information...)	49 €
Chauffage	75 €

	Grande salle
Banquets, mariages, buffets, bals, soirées récréatives, concerts, spectacles, conférences, congrès, loto	260 €
Vin d'honneur	58 €
Associations pour réunion / AG	Gratuit
Réunion ½ journée (réunion publique, d'information...)	129 €
Chauffage	140 €

TARIFS Hors Commune BEAUFORT-EN-ANJOU	Petite salle
Banquets, mariages, buffets, concerts, spectacles, conférences, congrès	190 €
Vin d'honneur	68 €
Chauffage	75 €

	Grande salle
Banquets, mariages, buffets, bals, soirées récréatives, concerts, spectacles, conférences, congrès, loto	522 €
Vin d'honneur	115 €
Chauffage	140 €

Conditions particulières :

Gratuité totale aux écoles publiques et privées, pour les séances du don du sang, l'amicale des pompiers pour la Sainte Barbe, Familles rurales pour les bourses aux vêtements et aux jouets, les services de la CCBV et pour les sépultures des habitants de Beaufort-en-Anjou.

Location le week-end et sur 3 jours

Les vins d'honneur ne donnent pas lieu à réduction.

Utilisation des salles communales dans le cadre des réunions politiques, notamment des campagnes électorales locales :

Seule la location de la grande salle des Plantagenêts, sera facturée, y compris le chauffage.

Location de la petite salle gratuite, y compris le chauffage.

Salle Gabriel Boussard**Ouverte à la location entre le 1^{er} mai et le 15 octobre**

TARIFS HABITANTS Commune BEAUFORT-EN-ANJOU	Location	
	1 jour	2 jours
Vin d'honneur	38 €	
Buffets froids	98 €	155 €
Associations Beaufort-en-Anjou *	Gratuit	

TARIFS Hors Commune BEAUFORT-EN-ANJOU	Location	
	1 jour	2 jours
Vin d'honneur	69 €	
Buffets froids	190 €	317 €

* du lundi au vendredi pendant les vacances scolaires pour réunion uniquement si aucune autre salle disponible

Salle Amédée Dautin (Bourguillaume)

TARIFS HABITANTS Commune BEAUFORT-EN-ANJOU	Location	
	1 jour	2 jours
Vin d'honneur	38 €	
Buffets froids	98 €	155 €
Associations Beaufort-en-Anjou *	Gratuit	
Chauffage	40 €	

TARIFS Hors Commune BEAUFORT-EN-ANJOU	Location	
	1 jour	2 jours
Vin d'honneur	69 €	
Buffets froids	190 €	317 €
Chauffage	40 €	

Conditions particulières :

Les banquets, soirées dansantes, ventes au déballage ne sont pas autorisés.

Utilisation des salles communales dans le cadre des réunions politiques, notamment des campagnes électorales locales : gratuit, y compris le chauffage

Salle Omnisports - Hall

L'utilisation de cet équipement est réservé aux associations sportives locales et à la municipalité

	Location
	1 jour
Vin d'honneur	48 €
Repas, buffet	180 €
Assemblée générale, réunion	Gratuit
Chauffage	90 €

Ensemble de la Salle Omnisports

Accueil exceptionnel d'un club extérieur sous la responsabilité d'un club local

2 446 €

Salle du Cinéma - théâtre

Location sans installation scénique ni projection	56 €
Location avec intervention du technicien pour une installation scénique	445 €
Mise à disposition projecteur numérique (tarif comprenant la mise à disposition du matériel et d'un technicien): tarif valable 1 jour entre le lundi et le vendredi	255 €
Mise à disposition projecteur numérique (tarif comprenant la mise à disposition du matériel et d'un technicien): tarif week- end	383 €
Chauffage	140 €

Conditions particulières :

Si la municipalité ne peut attribuer un technicien projectionniste, l'utilisation du projecteur cinéma est sous la seule responsabilité de l'association « Grand Ecran » et dans ce cas la demande d'usage doit être validée par l'association « Grand Ecran ».

Pour les établissements scolaires et associations de cinéma et de théâtre de la Commune de Beaufort-en-Anjou uniquement :

Gratuité sur l'intervention éventuelle du technicien, la location et le chauffage.

La location du cinéma - théâtre est ouverte aux autres associations de Beaufort-en-Anjou, après étude de la demande auprès du service culturel afin de s'assurer que la manifestation projetée est bien compatible avec l'utilisation des lieux.

Les associations extérieures à Beaufort en Anjou doivent être invitées par une association de la Commune de Beaufort-en- Anjou pour pouvoir louer le cinéma-théâtre, selon les tarifs en vigueur.

Location occasionnelle Centre de Consultations Médicales

Demi-journée de location	64 €
--------------------------	------

Salle Anne de Melun

Ouverte à la location entre le 1^{er} mai et le 15 octobre

	Journée	Demi-journée
Réunion, AG, formation...	24 €	12 €
Activités commerciales - entreprises	39 €	19 €

Gratuit pour les associations de la Commune de Beaufort-en-Anjou

Utilisation des salles communales dans le cadre des réunions politiques, notamment des campagnes électorales locales : gratuit, y compris le chauffage

Forum : salle 1 et salle 4

	Journée	Demi-journée
Réunion, AG, formation...	24 €	12 €
Chauffage	30 €	15 €

Gratuité pour les associations de la Commune de Beaufort-en-Anjou.

Espace Social

	Journée	Demi-journée
*Location pour organismes de formations	24 €	12 €

* Lorsque la salle Anne de Melun est indisponible

Gratuit pour les occupants de l'espace social

Salle du rez-de-chaussée des Halles

NB 1 : Le tarif de location des Halles est un tarif à la journée, Quel que soit le nombre d'utilisateurs et quelle que soit la durée horaire d'utilisation des Halles.

NB2: Le prix de location comprend des tables et des chaises, qui seront mises à disposition sur place, en fonction des besoins exprimés au préalable par le loueur.

Toute demande d'utilisation des Halles fera l'objet d'un examen du bureau municipal afin de s'assurer que la manifestation projetée est bien compatible avec l'utilisation des lieux, celui-ci se réservant la possibilité d'accorder ou non la gratuité ou un tarif réduit en fonction de l'intérêt du projet présenté.

TARIFS HABITANTS Commune BEAUFORT-EN-ANJOU	Location
Usage public à caractère non lucratif <i>Manifestations gratuites d'associations ouvertes à tous</i>	360 €
Usage privé familial à caractère non lucratif <i>Vin d'honneur</i>	151 €
Usage privé professionnel à caractère non lucratif <i>Assemblée générale & buffet d'entreprises</i>	578 €
Usage public ou privé à caractère lucratif <i>Vente, salon, spectacle, congrès, conférence</i>	941 €
Chauffage (au choix du locataire)	150 €

TARIFS Hors Commune BEAUFORT-EN-ANJOU	Location
Usage public à caractère lucratif dans le cadre exclusif d'expositions artistiques	360 €
Usage privé familial à caractère non lucratif <i>Vin d'honneur</i>	518 €
Usage privé professionnel à caractère non lucratif <i>Assemblée générale & buffet d'entreprises</i>	1 157 €
Usage public ou privé à caractère lucratif <i>Vente, salon, spectacle, congrès, conférence</i>	1 883 €
Collectivités territoriales et EPCI partenaires de la Commune de Beaufort-en-Anjou	1 157€
Chauffage	150 €

Conditions particulières pour une location sur plusieurs jours :

Un tarif dégressif est appliqué, sur le coût de location uniquement, selon le principe suivant :

2ème jour : 75 % du tarif de base

3ème jour et chaque joursuivant : 50 % du tarif de base

Utilisation des salles communales dans le cadre des campagnes électorales :
La location des halles sera facturée.